

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Provence-
Alpes-Côte d'Azur et gendarmerie
pour la zone de défense et de sécurité Sud

**Décision n° 2015 du 14 janvier 2021
portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud**

NOR : INTJ2101444S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 50836 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929973S),

Décide :

Article 1^{er}

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} décembre 2020 :

Wellenreiter-Bradane Anthony

NIGEND : 229 915

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 janvier 2021.

*Le général de division,
commandant par suppléance la région de gendarmerie
de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la gendarmerie
pour la zone de défense et de sécurité Sud,
P. Ott*